

Mars 2023

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

BUDGET 2023-2024

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Marges de prudence, analyses de sensibilité et principaux risques pour la situation financière du Québec | 1 |
| 2. Surplus ou besoins financiers nets | 13 |

1. MARGES DE PRUDENCE, ANALYSES DE SENSIBILITÉ ET PRINCIPAUX RISQUES POUR LA SITUATION FINANCIÈRE DU QUÉBEC

□ Les marges de prudence

Les provisions incluses dans le cadre financier totalisent 2,9 milliards de dollars d'ici 2024-2025. Elles permettent de couvrir les risques pouvant influencer le cadre financier et de répondre ainsi à une diminution imprévue des revenus ou à une croissance imprévue des dépenses.

TABLEAU 1

Marges de prudence (en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Provision au Fonds de suppléance	—	200	200	400
Provision pour éventualités	—	1 500	1 000	2 500
TOTAL	—	1 700	1 200	2 900

□ Risques et analyses de sensibilité dans un contexte de forte inflation

L'activité économique au Québec, comme ailleurs dans le monde, évolue dans un contexte incertain. Plusieurs risques, tant haussiers que baissiers, pourraient influencer les perspectives économiques au cours des prochains mois. Notamment, l'inflation et la capacité des autorités monétaires à contenir celle-ci accroissent de manière importante les incertitudes concernant les paramètres et les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des prévisions des différentes composantes du cadre financier. Conséquemment, les risques et les résultats des analyses de sensibilité présentés dans cette section pourraient être sensiblement différents de ceux attendus.

□ Risques et analyse de sensibilité des revenus autonomes

■ Risques

Les prévisions des revenus autonomes pour l'année 2023-2024 et les années subséquentes comportent un niveau de risque et d'incertitude, étant donné qu'elles s'appuient sur des hypothèses relatives à des événements futurs, tels que la persistance de l'inflation et la possibilité que les banques centrales doivent hausser davantage les taux d'intérêt pour réduire l'inflation, ce qui augmente substantiellement le risque d'une récession.

À titre d'exemple, la prévision des revenus des impôts des sociétés est empreinte d'un niveau d'incertitude notable résultant de la combinaison de plusieurs facteurs économiques, décisionnels et administratifs tels que :

- le cadre légal, qui permet aux entreprises de faire des choix en matière de fiscalité, notamment l'utilisation de pertes reportées;
- la possibilité d'ajuster en cours d'année les versements d'acomptes provisionnels;
- le délai de production et de traitement des déclarations de revenus, lequel influence la constatation des impôts des sociétés.

■ Analyse de sensibilité

La prévision du PIB nominal est en général un bon indicateur de la croissance des revenus autonomes¹, étant donné le lien qui existe entre les assiettes fiscales et le PIB nominal.

- Selon l'analyse de sensibilité globale, une variation de 1 point de pourcentage du PIB nominal a un impact de l'ordre de 1,0 milliard de dollars sur les revenus autonomes du gouvernement.

Cette analyse de sensibilité est fondée sur une révision de chacune des assiettes fiscales, proportionnelle à la révision du PIB nominal.

- Dans les faits, une variation des perspectives économiques et géopolitiques peut toucher davantage certaines variables économiques, affectant de manière plus importante certaines assiettes fiscales que d'autres.

Les analyses de sensibilité établissent une relation historique moyenne entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance du PIB nominal. Ainsi, sans pour autant perdre leur validité, elles peuvent ne pas être respectées pour une année donnée, en fonction du contexte économique.

- En effet, les fluctuations économiques peuvent avoir des effets différents sur les revenus en raison de changements de comportement des agents économiques.
- Dans ces situations, il est possible d'observer une variation des revenus autonomes plus ou moins marquée comparativement à celle du PIB nominal.

TABLEAU 2

Sensibilité des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement aux principales variables économiques

Variables	Prévisions de variation pour 2023	Impacts pour l'année financière 2023-2024
PIB nominal	2,7 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus autonomes ⁽¹⁾ de l'ordre de 1,0 G\$.
Salaires et traitements	3,7 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'ordre de 445 M\$.
Assurance-emploi	-9,4 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'ordre de 6 M\$.
Revenus de pension	5,0 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'ordre de 65 M\$.
Excédent d'exploitation net des sociétés	-4,9 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus des impôts des sociétés de l'ordre de 65 M\$.
Consommation excluant les produits alimentaires et le logement	4,0 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de la TVQ de l'ordre de 215 M\$.
Investissements résidentiels	-7,1 %	Une variation de 1 point de pourcentage modifie les revenus de la TVQ de l'ordre de 40 M\$.

(1) Il s'agit des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement.

¹ Il s'agit des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement.

Risques et analyse de sensibilité des revenus provenant des entreprises du gouvernement

Risques

Les prévisions des entreprises du gouvernement dépendent de l'information disponible au moment où elles sont réalisées. Des mises à jour de l'information peuvent ainsi avoir une incidence sur les prévisions.

De plus, il est à considérer que certaines variables, concernant par exemple les conditions météorologiques, sont difficilement prévisibles.

Analyse de sensibilité

Pour Hydro-Québec, une variation de :

- 1,0 ¢ US/kWh du prix de l'énergie sur les marchés extérieurs modifie son bénéfice net annuel d'environ 250 millions de dollars;
- 1 °C de la température hivernale, comparativement à la température normale, modifie son bénéfice net d'environ 120 millions de dollars.

Pour Loto-Québec, une variation de 1 % des ventes modifie son bénéfice net de plus de 10 millions de dollars.

Pour la Société des alcools du Québec, une variation de 1 % des ventes modifie son bénéfice net de plus de 20 millions de dollars.

Pour Investissement Québec, une variation de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt modifie son bénéfice net de plus de 10 millions de dollars.

Pour la Société québécoise du cannabis, une variation de 1 % des ventes modifie son bénéfice net de plus de 2 millions de dollars.

Risques et analyse de sensibilité des transferts fédéraux

■ Risques

Le principal risque relatif à la prévision de la péréquation concerne l'estimation de la capacité fiscale par habitant de chacune des provinces, étant donné que le gouvernement fédéral ne publie aucune prévision des paiements de péréquation par province.

Par ailleurs, les principaux risques relatifs à la prévision des revenus qui découlent du Transfert canadien en matière de santé (TCS) et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) concernent l'estimation de la valeur de l'abattement spécial du Québec² ainsi que l'estimation de la population des provinces et des territoires.

■ Analyse de sensibilité

La prévision des revenus de péréquation, du TCS et du TCPS repose principalement sur les variables économiques et démographiques suivantes :

- la croissance du PIB nominal canadien;
- la croissance des salaires et traitements utilisée dans la prévision de l'impôt fédéral de base;
- la croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés utilisée dans la prévision du revenu imposable des sociétés;
- la part de la population du Québec dans l'ensemble des provinces.

Les analyses de sensibilité peuvent ne pas s'appliquer pour une année donnée si un contexte économique particulier se présente ou si des modifications sont apportées au fonctionnement de la péréquation, du TCS ou du TCPS par le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, l'analyse de sensibilité des revenus de péréquation repose sur une hausse de 1 point de pourcentage de la croissance des variables économiques du Québec, sans effet sur celle des autres provinces.

² Les revenus du Québec qui découlent du TCS et du TCPS sont déduits d'une partie de la valeur de l'abattement spécial du Québec (13,5 % de l'impôt fédéral de base prélevé au Québec, dont 62 % sont attribués au TCS et 38 % au TCPS).

TABLEAU 3

Sensibilité des revenus de transferts fédéraux aux principales variables économiques et démographiques

Variables	Prévisions pour 2023	Impacts pour l'année financière 2023-2024
Croissance du PIB nominal canadien	1,3 %	Une hausse de 1 point de pourcentage fait augmenter les revenus de péréquation ⁽¹⁾ de l'ordre de 55 M\$.
		Une hausse de 1 point de pourcentage fait augmenter les revenus du TCS ⁽¹⁾ de l'ordre de 35 M\$.
Croissance des salaires et traitements au Québec	3,7 %	Une hausse de 1 point de pourcentage fait diminuer les revenus de péréquation ⁽²⁾ de l'ordre de 60 M\$.
		Une hausse de 1 point de pourcentage fait diminuer les revenus du TCS et du TCPS de l'ordre de 55 M\$.
Croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés au Québec	-4,9 %	Une hausse de 1 point de pourcentage fait diminuer les revenus de péréquation ⁽²⁾ de l'ordre de 15 M\$.
Part de la population du Québec dans le Canada	22,2 %	Une hausse de 0,1 point de pourcentage fait augmenter les revenus de péréquation ⁽²⁾ de l'ordre de 100 M\$.
		Une hausse de 0,1 point de pourcentage fait augmenter les revenus du TCS et du TCPS de l'ordre de 65 M\$.

(1) Les enveloppes de péréquation et du TCS de 2023-2024 ont été déterminées en décembre 2022 par le gouvernement fédéral et ne seront pas révisées. Une hausse de la croissance en 2023 aurait une influence à compter de 2024-2025.

(2) En raison du décalage de deux ans qui existe dans la formule de péréquation, une hausse de la croissance en 2023 aurait une influence à compter de 2025-2026. Pour les années 2023-2024 et 2024-2025, l'incidence de cette hausse serait nulle.

Risques et analyse de sensibilité des dépenses de portefeuilles

■ Risques

Plusieurs facteurs peuvent influencer les dépenses d'un portefeuille ministériel. Ces facteurs incluent notamment :

- une variation de la clientèle, concernant par exemple les personnes recevant de l'aide financière de dernier recours ou les effectifs qui fréquentent les établissements d'enseignement;
- les changements technologiques, qui influencent particulièrement le coût des médicaments et des équipements médicaux pour la réalisation de diagnostics;
- une main-d'œuvre insuffisante, dans un contexte de réduction du bassin de travailleurs, qui limite la capacité du gouvernement à mettre en œuvre ses programmes;
- le changement dans le niveau général des prix, qui influence différemment chacun des portefeuilles gouvernementaux;
- l'apparition de nouveaux besoins de la population du Québec.

La justesse de la prévision des dépenses de rémunération est augmentée lorsque des ententes encadrent la rémunération des employés de l'État. Puisque plusieurs conventions collectives se terminent le 31 mars 2023, l'évolution de la prévision des dépenses de rémunération pourrait différer des prévisions à partir de 2023-2024.

■ Analyse de sensibilité

Les prévisions du cadre financier prennent en compte :

- les choix budgétaires, qui découlent de la priorisation de certains secteurs par rapport à d'autres dans l'allocation des dépenses;
- les variables économiques et démographiques, qui sont liées aux facteurs de prix (inflation) et de démographie (variation de la population).

Les deux tableaux ci-après indiquent la sensibilité des dépenses de portefeuilles en fonction des choix budgétaires et des facteurs socioéconomiques.

- Il convient de noter que ces données sont des indications, et que les répercussions peuvent varier selon la nature et l'interaction des facteurs de risque.

■ Choix budgétaires

Les dépenses peuvent varier selon les choix du gouvernement dans l'allocation de ses disponibilités budgétaires.

Ainsi, pour l'année financière 2023-2024, une variation de 1 % des dépenses du portefeuille :

- Santé et Services sociaux entraînerait une variation de l'ordre de 580 millions de dollars;
- Éducation entraînerait une variation de l'ordre de 200 millions de dollars;
- Enseignement supérieur entraînerait une variation de l'ordre de 100 millions de dollars.

TABLEAU 4

Sensibilité des dépenses à une variation de 1 % pour les principaux portefeuilles
 (en millions de dollars)

	Impact pour l'année financière 2023-2024
Santé et Services sociaux	580
Éducation	200
Enseignement supérieur	100
Famille	80
Transports et Mobilité durable	70
Emploi et Solidarité sociale	50
Affaires municipales et Habitation	50
Économie, Innovation et Énergie	40
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	20
Autres portefeuilles	180
TOTAL	1 380

■ **Facteurs socioéconomiques**

L'analyse effectuée permet également d'estimer la sensibilité des dépenses de portefeuilles à certains facteurs socioéconomiques.

■ **Démographie**

Les dépenses sont influencées par les variations de la population totale et par la variation de la taille de la clientèle de certains services en particulier.

Par exemple, une variation de 1 % de l'ensemble de la population ferait varier les dépenses totales d'environ 1,1 milliard de dollars, soit de 0,8 % du total des dépenses. Les dépenses varieraient de :

- 0,9 % en ce qui concerne le portefeuille Santé et Services sociaux;
- 0,8 % en ce qui concerne le portefeuille Éducation;
- 0,9 % en ce qui concerne le portefeuille Enseignement supérieur.

Une variation de 1 % du nombre de personnes âgées de 0 à 4 ans, soit la population qui influence notamment la demande pour les services de garde, aurait une incidence de 80 millions de dollars sur les dépenses totales.

- Le portefeuille Famille serait le plus touché par un tel changement. Ses dépenses connaîtraient une variation de 0,5 %.

Une variation de 1 % du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entraînerait une variation de 310 millions de dollars des dépenses totales.

- Les dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux augmenteraient de 0,5 %.

- **Prix**

Les dépenses publiques sont influencées par les prix des services offerts par le gouvernement dont l'évolution est étroitement liée à celle du niveau général des prix dans l'économie, c'est-à-dire à l'inflation.

Ainsi, une variation uniforme des prix pourrait amener des variations dans les dépenses de portefeuilles.

Les résultats montrent qu'une variation de 1 % des prix amènerait une variation de 620 millions de dollars des dépenses, soit de 0,4 % des dépenses totales. En particulier, les dépenses de portefeuilles connaîtraient une variation de :

- 0,3 % pour le portefeuille Santé et Services sociaux;
- 0,2 % pour le portefeuille Éducation;
- 0,5 % pour le portefeuille Enseignement supérieur;
- 0,9 % pour le portefeuille Famille.

TABLEAU 5

**Sensibilité des dépenses de portefeuilles à une variation de 1 % de chacune
des variables économiques et démographiques**

Variables socioéconomiques	Impact pour l'année financière 2023-2024	
	(en M\$)	(en %)
Démographie		
Population totale	Dépenses totales	1 090
	Par portefeuille :	
	– Santé et Services sociaux	0,9
	– Éducation	0,8
	– Enseignement supérieur	0,9
	– Famille	0,9
	– Autres	0,5
0 à 4 ans	Dépenses totales	80
	Par portefeuille :	
	– Famille	0,5
5 à 16 ans	Dépenses totales	260
	Par portefeuille :	
	– Éducation	0,8
17 à 24 ans	Dépenses totales	140
	Par portefeuille :	
	– Enseignement supérieur	0,9
65 ans et plus	Dépenses totales	310
	Par portefeuille :	
	– Santé et Services sociaux	0,5
Prix		
Inflation	Dépenses totales	620
	Par portefeuille :	
	– Santé et Services sociaux	0,3
	– Éducation	0,2
	– Enseignement supérieur	0,5
	– Famille	0,9
	– Autres	0,6

Risques et analyse de sensibilité du service de la dette

■ Risques

Le principal risque lié à la prévision du service de la dette est une hausse des taux d'intérêt plus importante que prévu ou un rendement plus faible qu'attendu du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)³.

Le FARR est un actif constitué pour le paiement des prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic. Il est géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Les revenus du FARR sont déduits du service de la dette. Il en découle qu'un rendement moins élevé que prévu entraînerait une hausse du service de la dette.

■ Analyse de sensibilité

Une hausse plus importante que prévu des taux d'intérêt de 1 point de pourcentage sur une pleine année entraînerait une augmentation de la dépense d'intérêts de 522 millions de dollars.

Un rendement réalisé par le FARR qui serait de 1 point de pourcentage inférieur au rendement prévu entraînerait une augmentation du service de la dette de l'ordre de 29 millions de dollars l'année suivante.

Une variation de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises n'a, par ailleurs, aucun impact sur le service de la dette puisque la dette du gouvernement n'est pas exposée aux devises étrangères.

³ En vertu de sa politique de placement, qui est basée sur un horizon de long terme, le FARR devrait générer un rendement annuel de 6,35 %.

□ Principaux risques pour la situation financière

TABLEAU 6

Marges de prudence et principaux risques pour la situation financière du Québec

Marges de prudence	Risques	Estimation de l'impact
Cadre financier		
Provisions pour éventualités :	Variables économiques	
– 1,5 G\$ en 2023-2024	Impact des variables externes sur l'économie du Québec	
– 1,0 G\$ en 2024-2025	<ul style="list-style-type: none"> – Variation de 1 point de pourcentage du PIB réel des États-Unis – Variation de 1 point de pourcentage du PIB réel de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur le PIB réel du Québec de 0,45 point de pourcentage Impact sur le PIB réel du Québec de 0,42 point de pourcentage
	Revenus autonomes	
	Ralentissement mondial	
	<ul style="list-style-type: none"> – Variation de 1 point de pourcentage du PIB nominal du Québec (équivalant à une variation de 1 point de pourcentage de la croissance de l'indice des prix à la consommation) – Récession type (moyenne)⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les revenus autonomes⁽¹⁾ de 1,0 G\$ Impact sur les revenus autonomes⁽¹⁾ de 8,3 G\$
	Entreprises du gouvernement	
	Variation de 1 °C de la température hivernale comparativement à la température normale	Impact sur le bénéfice net d'Hydro-Québec de 120 M\$
	Transferts fédéraux	
	Variation de 0,1 point de pourcentage de la part de la population québécoise dans le Canada	Impact sur les revenus de transferts fédéraux de 165 M\$
Dépenses de portefeuilles	Dépenses de portefeuilles	
Provision au Fonds de suppléance :	Dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux	Impact indéterminé
– 200 M\$ en 2023-2024	Variation de 1 point de pourcentage de la population totale	Impact sur les dépenses de 1 090 M\$
– 200 M\$ en 2024-2025	<ul style="list-style-type: none"> Variation additionnelle de 1 point de pourcentage des coûts liés aux technologies dans le domaine de la santé Variation de 1 point de pourcentage du niveau général des prix Catastrophe naturelle 	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les dépenses de 360 M\$ Impact sur les dépenses de 620 M\$ Impact indéterminé
	Taux de réalisation des investissements en infrastructures publiques pour une année donnée (écart de 5 %)	Impact sur les dépenses (amortissements, subventions pour des infrastructures n'appartenant pas au gouvernement et intérêts) de 311 M\$ par année
Service de la dette	Service de la dette	
	Variation de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt	Impact sur le service de la dette de 522 M\$ ⁽³⁾
	Variation de 1 point de pourcentage du rendement du FARR	Impact sur le service de la dette de 29 M\$ ⁽⁴⁾

(1) Il s'agit des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement.

(2) Au Québec, l'analyse des données historiques indique qu'une récession d'ampleur moyenne pourrait se traduire par une révision du PIB nominal de -2,8 points de pourcentage lors de la première année du choc et de -0,7 point de pourcentage lors de l'année suivante par rapport à un scénario de référence.

(3) À terme, à la cinquième année, l'impact d'une hausse plus importante que prévu des taux d'intérêt de 1 point de pourcentage entraînerait une augmentation du service de la dette de près de 1,9 G\$.

(4) À terme, à la cinquième année, l'impact d'un rendement du FARR plus faible que prévu de 1 point de pourcentage entraînerait une augmentation du service de la dette de près de 176 M\$.

2. SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Les surplus ou les besoins financiers nets représentent l'écart entre les encaissements et les déboursés du gouvernement. Ces surplus ou ces besoins financiers nets tiennent compte :

- des variations du solde budgétaire établi sur une base de comptabilité d'exercice;
- des ressources ou des besoins découlant notamment d'acquisitions ou de dispositions d'immobilisations, de placements, de prêts et d'avances, ainsi que d'autres activités telles que la perception des comptes à recevoir et le paiement des comptes à payer.

TABLEAU 7

Surplus ou besoins financiers nets (en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
SURPLUS (DÉFICIT)⁽¹⁾	-1 670	-1 625	-597
Opérations non budgétaires			
Placements, prêts et avances ⁽²⁾	2 275	-4 973	-3 393
Immobilisations ⁽³⁾	-5 417	-5 974	-6 045
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ⁽⁴⁾	-2 827	-3 601	-4 137
Autres comptes ⁽⁵⁾	-1 713	-101	888
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 351	-2 373	-2 387
Total des opérations non budgétaires	-11 033	-17 022	-15 074
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-12 703	-18 647	-15 671

Note : Un montant négatif représente un besoin de financement, alors qu'un montant positif indique une source de financement.

(1) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.

(2) Les placements, les prêts et les avances englobent principalement la participation du gouvernement dans ses entreprises ainsi que les prêts et les avances consentis à des entités hors du périmètre comptable du gouvernement.

(3) Les besoins financiers nets prévus associés aux investissements nets en immobilisations découlent principalement des besoins du Plan québécois des infrastructures.

(4) Les besoins financiers nets associés aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs découlent des contributions brutes de l'employeur, des cotisations des employés, des prestations et des frais d'administration, des avantages sociaux futurs ainsi que des revenus non encaissés du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des fonds relatifs aux autres avantages sociaux futurs.

(5) Les surplus ou les besoins financiers nets relatifs aux autres comptes sont constitués d'un ensemble de variations des postes d'actifs et de passifs tels que les comptes à recevoir et les comptes à payer.

TABLEAU 8

Investissements nets en immobilisations (en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Investissements	-10 291	-10 731	-11 080
Amortissements	4 874	4 757	5 035
INVESTISSEMENTS NETS EN IMMOBILISATIONS	-5 417	-5 974	-6 045

Note : Un montant négatif représente un besoin de financement, alors qu'un montant positif indique une source de financement.

